

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 53 (1908)
Heft: 7

Artikel: Histoire du drapeau suisse
Autor: Vallière, P. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338770>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Histoire du Drapeau suisse

Dès la plus haute antiquité, tous les peuples de la terre ont eu des emblèmes servant de signes de reconnaissance, symboles sacrés, entourés de respect et d'admiration.

Cette vénérable tradition s'est transmise à travers les âges jusqu'à notre époque travaillée par le scepticisme ; malgré la boue dont certains énergumènes cherchent à les couvrir, les drapeaux restent et resteront toujours, nous l'espérons, l'image resplendissante de la patrie.

Chacun connaît dès l'enfance les armes de son pays et y est attaché, mais beaucoup ignorent leur histoire et leur signification.

Notre drapeau a subi bien des transformations avant d'être ce qu'il est actuellement. Ce que je veux démontrer, c'est que la croix blanche est intimement liée à l'histoire de notre peuple. Elle a vu naître la Confédération, l'a suivie de victoires en victoires ; elle a été à la peine et à l'honneur. Modeste au début, elle est bientôt devenue l'emblème d'une puissante nation militaire. Sa gloire a rempli l'Europe. Flamboyante sur la poitrine des invincibles fantassins suisses, étalée dans les plis de leurs bannières, elle a personnifié pendant des siècles l'honneur et le devoir militaire. Cette croix a exercé une influence indéniable sur le caractère de notre nation. Nous allons voir qu'elle est née du crucifix ; elle avait donc une signification nettement religieuse. Protégés par un tel emblème, les Confédérés n'oublièrent jamais, avant comme après la bataille, de plier le genou devant Dieu.

C'est donc la permanence de la croix comme emblème militaire dans les armées suisses que j'essaierai de prouver. Cette continuité n'a été interrompue qu'une seule fois dans le cours

des siècles, de 1798 à 1803, pendant la malheureuse période de la République helvétique.

Nos musées et nos arsenaux renferment plusieurs centaines de bannières dont beaucoup ont une grande valeur historique. Les drapeaux pris à l'ennemi en sont une importante partie. Je ne m'arrêterai pas non plus à la description de ces glorieux trophées. On peut voir à Berne, à Zurich, à Soleure, à Bâle, à Schwytz, à Bienne, à St-Gall, plus de 150 drapeaux autrichiens, bourguignons, allemands, italiens, français et même turcs, conquis par les Suisses et arrosés de leur sang¹. Il y en aurait davantage sans l'invasion française de 1798. Plusieurs disparurent alors, mais on en sauva un grand nombre, cachés dans les villages ou gardés pieusement dans les familles. Ils sont maintenant le plus bel ornement de nos musées. Puissent-ils y rester toujours !

Dans l'étude qui va suivre, je laisserai de côté les couleurs cantonales comme telles et me bornerai à suivre le développement du drapeau fédéral.

Origine et développement des couleurs de Schwytz.

C'est dans les couleurs de Schwytz qu'il faut chercher l'origine du drapeau suisse. Chacun sait que ce canton a donné ses armes et son nom à notre pays.

Enveloppée de légendes, l'histoire du drapeau de Schwytz se perd dans la nuit des temps. Voyons d'abord la légende dans laquelle il y a souvent une part de vérité.

En l'an 398 après J. C., les Schwytzois, avec des hommes du Hasli et d'Unterwald, chassèrent de Rome les Goths d'Alaric et sauvèrent la Ville éternelle. En récompense de ce service, le pape Anastase I^{er} et les empereurs Arcadius et Honorius auraient donné aux Schwytzois, sur leur demande, une bannière rouge ornée de l'image du Christ avec les instruments de la Passion, et aux Unterwaldiens la Clef de St-Pierre sur fond rouge. Ces faits nous sont racontés par Eulogius Kiburger, en 1470, dans un ouvrage intitulé : *Herkommen der Schwytzer und Oberhasler*.

¹ Les Suisses prirent plus de 700 bannières et drapeaux pendant les guerres de Bourgogne.

Un chroniqueur de Lucerne, *Melchior Russ*, né vers 1450, fait remonter l'origine de la croix de Schwytz aux guerres de Charlemagne et de ses preux. « Und erworben die von Schwytz das Crucifix in der roten Paner. »

Hemmerli, 1389-1462, parle du secours de Schwytz à un empereur, sans préciser lequel, qui octroya à ce pays un drapeau rouge, emblème de la souveraineté « Weil sie Treue hielten und wie sie versprochen ihren blutigen Schweiss vergossen, habe er ihnen das blutrote Panner verlieten » (parce qu'ils furent fidèles et qu'ils versèrent leur sang et furent à la peine selon leur promesse, il leur accorda une bannière rouge comme le sang); mais il ne parle pas de la croix.

D'après ces récits, nous voyons que la bannière rouge est très ancienne. La tradition populaire est sur ce point d'accord avec la vérité historique, car on sait d'une façon certaine qu'en 1240, au camp de Faënza, l'empereur Frédéric II renouvela aux Schwytzois le droit de porter le rouge dans leurs armes. Ce droit était donc antérieur à 1240 et existait déjà depuis des temps fort reculés, impossibles à fixer avec certitude.

La croix, par contre, était encore absente de la bannière de 1240. Mais voici deux documents qui présentent une plus grande valeur historique :

La chronique bernoise de Justinger (1420) parle du secours accordé par les Schwytzois au roi de Rome et décrit la bannière qu'il leur donna à cette occasion : « das ihnen der Küng gab an ir roten paner das heilig Reich, das ist alle Waffen und instrument der heiligen marter unseres herren Jesu-Christi. » (Le roi leur donna le saint emblème dans leur bannière rouge, c'est-à-dire les instruments du martyre de notre Seigneur Jésus-Christ.)

Enfin Albert de Bonstetten (1481) dans sa description de la Confédération fait le premier mention du donateur de cette bannière : « Clipeum ipsi ferunt totum rubeum et aliis figuris immaculatum, in vanno autem eorum, quod in hostes gestare solent, in summitate a parte crucifixum interpictum et sic a Rudolfo Romanorum rege invictissimo olim specialibus meritis condonati sunt. » (Ils portaient un écu tout rouge et vierge d'ornements, mais dans leur bannière, qu'ils ont coutume de porter en guerre, ils placent le crucifix, présent de Rodolphe, roi des Romains, en récompense de services rendus autrefois.)

En rapprochant ces deux textes, on voit sans peine que le roi de Rome dont parle Justinger, et Rodolphe, le roi des Romains, de Bonstetten, ne sont qu'un seul et même personnage, c'est-à-dire Rodolphe de Habsbourg.

L'expédition à laquelle il est fait ici allusion est celle de 1289 contre Besançon (Bisenz), à laquelle prirent part 1500 Schwytzois, dans l'armée de Rodolphe de Habsbourg, leur suzerain.

Ce dernier était en guerre contre le comte palatin de Bourgogne et assiégeait Besançon. Une armée de secours vint camper près de la ville et tenta de faire lever le siège. Manquant de vivres, Rodolphe s'était retiré sur les hauteurs voisines. Un soir, pendant qu'il délibérait avec ses officiers, on entendit un grand bruit. C'étaient les 1500 Schwytzois (quidam de Swicia) qui, avec des cris terribles, se précipitaient des collines sur le camp ennemi. Profitant de la panique ils firent un grand massacre des soldats de Bourgogne, incapables de se défendre dans l'obscurité. La terreur s'empara de l'ennemi et le lendemain les Bourguignons firent des propositions de paix.

Rodolphe de Habsbourg, pénétré de reconnaissance, attacha les saints emblèmes au drapeau des Schwytzois. C'est cette bannière-là qui les accompagna de Morgarten à Marignan pendant deux siècles de combats incessants.

Deux ans plus tard, le 19 février 1291, Rodolphe rendait le pays de Schwytz directement dépendant de l'empire en l'affranchissant de ses seigneurs et garantissait à ses habitants leurs juges naturels.

La même année, le 1^{er} août 1291, les trois cantons forestiers formaient leur alliance éternelle. La Confédération suisse venait de naître.

Les drapeaux dans l'armée nationale.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de dire quelques mots des différentes espèces de drapeaux en usage dans les armées de l'ancienne Confédération.

Il y en avait de trois sortes :

1^o En premier lieu la *bannière* (Panner), de forme carrée, aux couleurs du canton. Elle n'était déployée que pour une guerre nationale, en cas de mise sur pied du contingent complet de l'Etat. On y ajoutait presque toujours la croix blanche comme

signe de ralliement. Recès de la Diète du 9 août 1480 : « Chacun ajoutera au drapeau de son canton une croix blanche qui jusqu'à présent a toujours porté bonheur aux Confédérés. » Outre les cantons, beaucoup de villes importantes (Thoune, Berthoud, Zofingue), de corporations (archers de Berne, maréchaux de Bâle), de seigneurs (barons de Hohensax, comtes de Werdenberg, comtes de Gruyères) et de pays alliés (abbé de St-Gall, Mulhouse, Neuchâtel, les Liges grises) avaient le droit d'entrer en campagne sous leurs propres bannières.

2° Le *fanion* ou pennon (Venle, Fähnchen), de forme triangulaire, aux couleurs du canton avec une croix blanche traversante.

Celui de Berne était rouge avec une croix blanche traversante. Les Bernois l'arborèrent en 1536 pour la conquête du Pays de Vaud (Pl. XIII, fig. 7). Le fanion se déployait pour une campagne d'importance secondaire : guerre de conquête, annexion de territoire, expédition de secours, quand l'honneur ou l'existence de la nation n'étaient pas engagés (garnison de Morat, sous Adrien de Bubenbergh, 1476 ; expédition de Nancy ; campagne de Lorraine 1477).

Ainsi la croix blanche des bannières et des fanions a été considérée dès l'origine comme un signe de ralliement commun à tous les Confédérés.

3° Le *fanion des archers* (Schützenfähnchen). — Les guerres continuelles avaient, dès le XV^e siècle, donné naissance en Suisse à une classe d'oisifs, professionnels de la guerre, ne rêvant que plaies et bosses, toujours avides de pillages et d'aventures. Ils organisaient des expéditions de volontaires (Beutezug, folle vie) et allaient assouvir leur ardeur guerrière sur les frontières voisines.

Les gouvernements des cantons ne pouvant empêcher ces brigandages organisés prirent le parti de les tolérer et même de les protéger.

Ces bandes marchaient sous une enseigne spéciale, appelée « fanion des archers », de forme triangulaire et portant une arbalète, ou plus tard une arquebuse sur un champ uni, de la couleur principale du canton. La croix n'y figurait jamais.

Cet emblème, semi-officiel, acquit bientôt droit de cité dans les armées confédérées et flotta avec honneur aux côtés des

grandes bannières. Les aventuriers qui combattaient sous les plis du « fanion à l'arbalète », admirables dans leur mépris de la mort, toujours à l'avant-garde, allaient au combat comme à une fête, le chapeau orné de longues plumes blanches. Ces jeunes gens intrépides s'appelaient eux-mêmes les « enfants perdus ». Ils personnifient l'esprit guerrier de leur race et incarnent toute une époque : celle des guerres d'Italie. Leur nombre ne fit qu'augmenter ; à la fin du XV^e siècle, ils formaient le gros des contingents.¹

De 1500 à 1515 la politique agressive de la Suisse, son rôle de grande puissance militaire se trouvèrent facilités par la soif d'aventures qui gagna la jeunesse entière des cantons et la précipita sur l'Italie.

Les volontaires, avides de butin, accoururent en foule sous les drapeaux. Le service militaire cessa d'être obligatoire, il devint un métier. Les armées suisses, comme des torrents dévastateurs, descendirent dans les riches plaines de la Lombardie. Ces malheureuses contrées furent rançonnées et ravagées. Gênes, Côme, Mantoue, Bergame, Brescia, Crémone, Pavie, Alexandrie, Asti emportées d'assaut. Les Français, deux fois chassés de l'Italie, écrasés à Novare, laissèrent les Confédérés, maîtres de la situation, rétablir les Sforza sur le trône de Milan et tenir garnison dans les principales villes du duché. Ce fut l'apogée.

Ce qu'étaient les Suisses à cette époque, la terreur qu'ils inspièrent, un extrait d'un pamphlet écrit par un professeur allemand en 1507, va nous l'apprendre :

« Il y a plus de douceur chez les Turcs et chez les Bohémiens que chez ces peuplades forestières, chez ces gens farouches, brutaux, orgueilleux de leur force, exercés aux armes, toujours prêts à la guerre, nourris dès le berceau pour les combats, s'abreuvant du sang chrétien et enrichis par les querelles des rois. Qu'un seul d'entre eux remue le doigt, tous les autres se lèvent aussitôt ; et, dès qu'une bande se met en campagne, tous de proche en proche sont som-

¹ Les chroniqueurs suisses nous dépeignent sous de sombres couleurs les exploits de ces farouches soldats en Italie.

« Les volontaires se portèrent en avant ; femmes, enfants, vieillards, malades, prêtres, religieuses, églises, rien ne fut épargné ; ils pillèrent, ravagèrent, brûlèrent tant qu'ils purent. La contrée de l'Adda souffrit surtout. Quand ils avaient passé la nuit dans quelque lieu, en partant le matin ils y mettaient le feu. Il s'élevait une fumée si épaisse qu'elle ressemblait à des nuées que les rayons du soleil ne pouvaient percer. (Anshelm, *Récit de la campagne d'hiver 1511*).

« On incendiait parfois d'un seul jour deux ou trois mille maisons. (Schodeler).

« La nuit, les flammes éclairaient l'horizon. (J. de Muller). »

més de la suivre, et ainsi se forme bientôt, pour porter la ruine chez leurs voisins les plus inoffensifs, une multitude sans nombre de guerriers formidables. Pleins de fureur, ils se précipitent dans la guerre dès qu'on s'amuse à imiter le mugissement des vaches, ou à porter une plume de paon. Ils se targuent de respecter l'Empire romain et de le protéger; mais pourquoi ont-ils aidé les Français à en subjuguier la plus riche province, le duché de Milan? Ils quittent leurs arts, leurs champs et leurs troupeaux, leurs femmes et leurs enfants et courent exposer leur vie pour répandre le sang d'autrui. Si l'un d'eux revient de l'étranger avec de l'argent, des chaînes d'or et autres vanités chères aux enfants des hommes, il les montre à ses amis dans les auberges et, faisant luire et sonner cet or, il les exhorte à partir pour la guerre, où il est plus facile d'amasser des richesses qu'en cultivant la terre et en trayant les vaches. Leurs fils ne rêvent que batailles; à peine peuvent-ils se tenir sur leurs jambes qu'ils s'affublent de panaches, battent jour et nuit du tambour, brandissent des épées et s'exercent à marcher d'un pas fier, superbement drapés et jetant partout des regards féroces... C'est par les petits enfants que doit commencer la réforme de leurs mœurs. » (Ch. Hilty, professeur de droit à l'Université de Berne, *La Neutralité de la Suisse*, page 28).

Dans ces temps troublés où dominait l'esprit de conquêtes, aussi bien qu'à l'époque héroïque des guerres d'indépendance, chaque soldat était en quelque sorte un drapeau vivant. Pour éviter des méprises fatales dans les corps à corps, chacun devait porter une croix blanche sur la poitrine, sur le dos, à l'épaule ou sur la cuisse gauche. Cette coutume était une règle invariable, à laquelle personne n'avait le droit de se soustraire.

Justinger dit dans sa chronique, en parlant de l'armée confédérée partant pour la bataille de Laupen, en 1339 : « Et tous étaient marqués de la Sainte croix, une croix blanche dans un écusson rouge, et ils arrivèrent à Laupen. »

Il y a dans les archives de Milan une lettre d'un ambassadeur de cette ville, nommé Bernardin Imperiali, décrivant à son gouvernement le départ du contingent de Zurich pour une campagne. Elle est datée du 5 février 1490. Dans un récit pittoresque et détaillé de l'armée zuricoise en marche, Imperiali dit : « Toute l'armée porte la croix blanche soit sur les armures, soit à la coiffure ou sur les hauts-de-chausses. »

Nous trouvons dans *Jean de Müller*, Livre VI, ch. III : « Sous les bannières des Suisses et de leurs alliés, se réunit une armée de 14 000 hommes, portant l'insigne de la croix blanche.

« (Expédition de 1503, siège de Locarno.) »

En 1540, la Diète interdit tout autre signe de reconnaissance et ne permet qu'une croix blanche droite, « comme nos ancêtres ».

Les chroniques illustrées et coloriées de Diebold Schilling et de Manuel, de Tschachtlan et d'Edlibach, conservées dans les bibliothèques de Berne et de Zurich, écrites du XIV^e au XV^e siècle, sont encore une source précieuse de renseignements. Nous y voyons partout les guerriers suisses porter la croix; souvent même l'emplacement de l'armée confédérée est marquée par un seul drapeau rouge à croix blanche.¹

M. Ad. Gautier, dans son ouvrage *Les armoiries et les couleurs de la Confédération et des cantons*, donne une origine différente à la croix portée sur les vêtements des soldats. Il pense que les Suisses l'ont probablement rapportée des croisades et l'ont gardée parce que l'affranchissement de la nation était pour eux une cause aussi sacrée que la délivrance des lieux saints.

Suivons maintenant siècle après siècle l'évolution de la croix dans les drapeaux suisses :

XIV^e siècle : Au XIV^e siècle elle existe dans les armes de Schwytz sous la forme du crucifix ou saints emblèmes (Heilig Reich), don de Rodolphe de Habsbourg, ainsi que nous l'avons vu plus haut (Pl. XIII, fig. 1).

Les images des chroniqueurs montrent déjà à cette époque quelques exemples d'une croix blanche entourée des Saints en blanc.

Le drapeau d'Uri primitivement rouge avec une tête d'aurochs blanche, ensuite jaune avec la tête d'aurochs noire, porte quelquefois la croix au-dessus de cette tête (Pl. XIII, fig. 2).

La croix se retrouve encore dans la flamme rouge, prolongée en queue, qui ornait la bannière de Zurich. Cette flamme fut donnée en récompense du secours envoyé par Zurich à Rodolphe de Habsbourg dans sa guerre contre Ottokar, roi de Hongrie. Les Zurichois considéraient cette flamme comme un signe de prééminence sur les autres cantons. C'est pour ce motif que la bannière de Zurich était plus grande que les autres (Pl. XII, fig. 1).

XV^e siècle : Au XV^e siècle, la croix apparaît sur toutes les bannières cantonales comme emblème militaire commun.

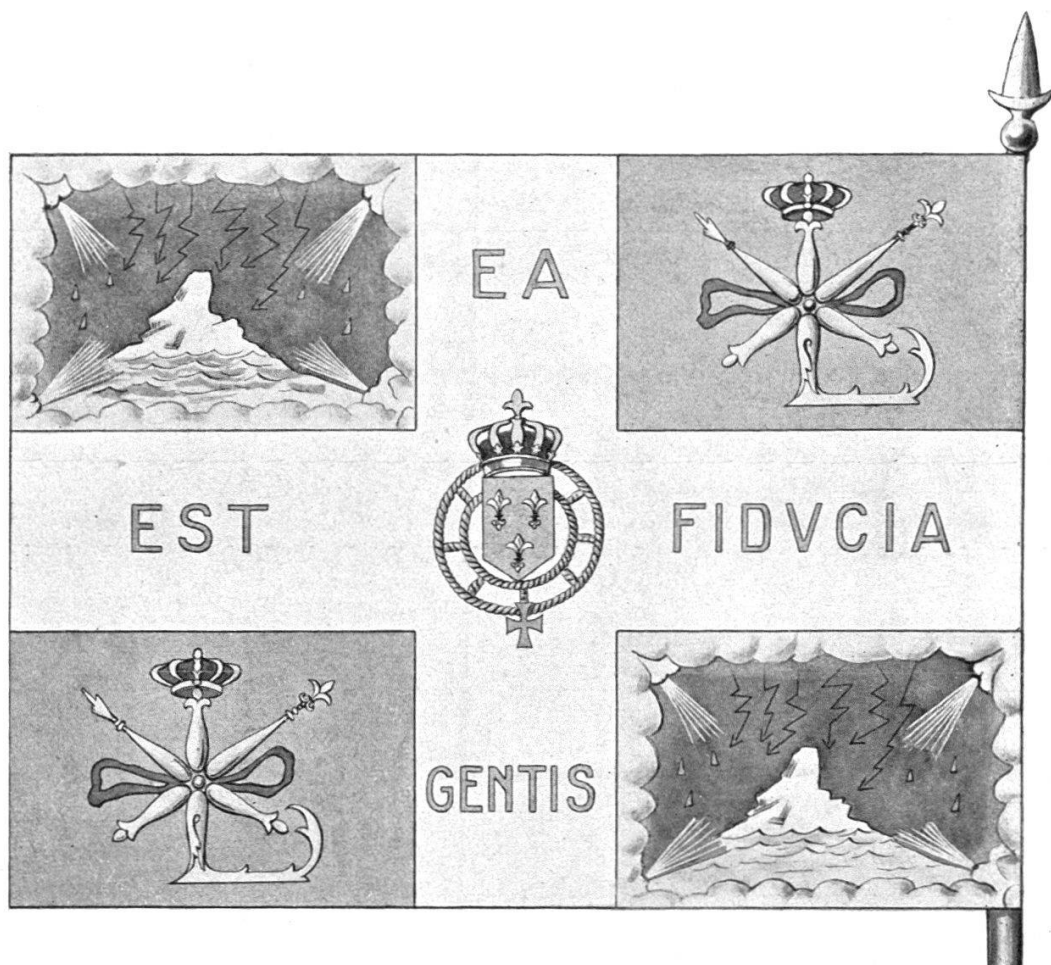
Nous voyons pour la première fois, en 1410, la croix traversante sur la bannière de Schwytz, portée dans l'expédition contre Domo d'Ossola.

En même temps, la croix d'angle simple, sans les saints em-

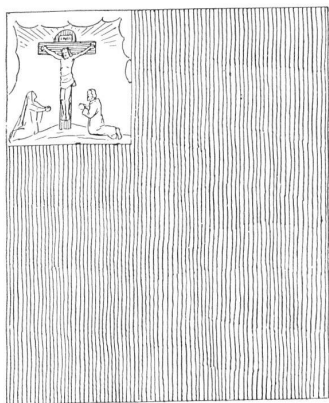
¹ Comparez les plans de la bataille de St-Jaques sur la Birse de Schilling et Tschachtlan, les dessins de la guerre des Gugler.



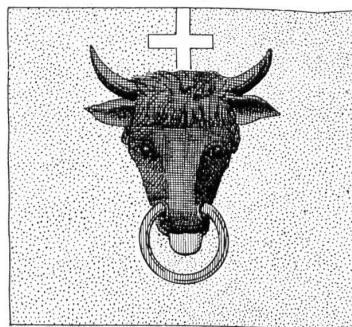
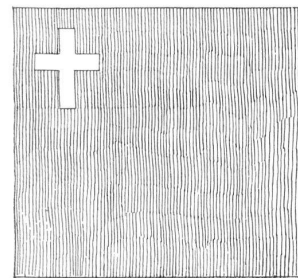
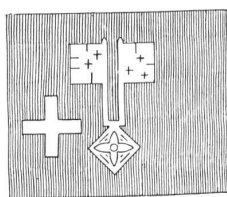
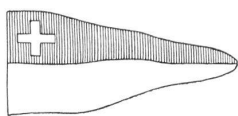
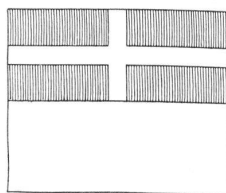
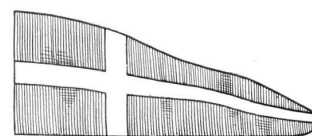
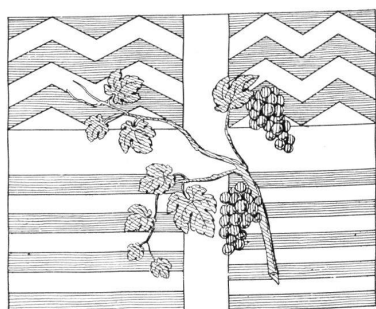
1. Bannière de Zurich, portée à Marignan (1515).



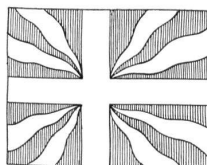
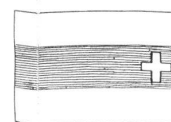
2. Service de France. Compagnie des Cent-Suisses de la Garde. 1496—1790.



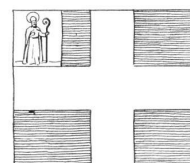
1. Drapeau de Schwyz depuis 1289.

2. Drapeau d'Uri. XIV^e siècle.3. Drapeau de Schwyz. XV^e siècle.4. Drapeau d'Unterwald. XV^e siècle.5. Fanion de Nidwald.
XVI^e siècle.6. Fanion d'Obwald. XVI^e siècle.7. Fanion de Berne. XV^e et XVI^e siècles

8. Drapeau dit de Cully. Vilmergen 1656.

9. Drapeau zurichois.
XVII^e siècle.10. Drapeau zougnois.
Vilmergen 1712.

12 Drapeau bernois. 1766.

11.
Drapeau lucernois.
Vilmergen 1712.

blèmes, prend place sur le drapeau de Schwytz et sur celui d'Unterwald (Pl. XIII, fig. 3 et 4).

C'est à cette époque que s'établit l'usage confirmé par des concessions papales ou impériales, d'attacher à l'angle supérieur des bannières une broderie ou une peinture représentant des images sacrées (Eckfeld). (Nous avons vu que le drapeau de Schwytz portait ces images depuis 1289.)

Au *XVI^e siècle*, première apparition de la *croix alésée*¹ dans les armes de Berne. Le 26 avril 1513, les (capitaines) Bernois écrivent à Soleure « qu'ils ont résolu d'envoyer leurs troupes à l'expédition projetée avec un petit drapeau rouge et noir, coupé d'une croix blanche ».

Il s'agit ici de la brillante campagne de 1513, illustrée par la victoire de Novare et de la réoccupation du duché de Milan par Ulrich de Hohensax, général en chef de l'armée confédérée.

Le pape Jules II donna aux Suisses, « les défenseurs du Saint-Siège », plusieurs bannières bénies qui figurèrent aux guerres d'Italie. Toutes avaient des champs d'angle avec des images saintes. Nos musées et nos arsenaux en possèdent encore plusieurs.

De cette époque, on peut voir au musée national la grande bannière de Zurich, portée à la bataille de Marignan (13 et 14 septembre 1515 ; Pl. XII, fig. 1) et sauvée au prix de la vie de trois bannerets. Dans cette même bataille, l'aigle noir de Rotweil était chargé d'une croix blanche. Le musée de Bâle renferme un drapeau valaisan à croix blanche sur fond rouge (dizain de Goms).

Lorsqu'il fallut donner des armes aux bailliages de Lugano, Locarno et Mendrisio nouvellement conquis, la Diète choisit encore la croix blanche traversante sur fond rouge (1514),

A l'hôtel de ville de Stans, un fanion coupé gueule et argent, avec une croix alésée sur le rouge. (Bataille de Kappel, 1531, Nidwald) (Pl. XIII, fig. 5).

Au musée de Berne, un fanion d'Obwald de la même époque : champ coupé rouge et blanc avec croix blanche traversante sur le rouge (Pl. XIII, fig. 6).

En 1540, il y avait déjà un véritable drapeau fédéral représentant le lien des cantons entre eux, puisque la Diète décida

¹ Croix alésée par opposition à croix traversante. On dit aussi croix flottante, dont les bras ne vont pas jusqu'aux bords du drapeau ou de l'écusson.

que les corps combinés des troupes de différents cantons, porteraient un drapeau rouge avec une croix blanche droite, présentant une grande analogie avec nos armes actuelles. C'est sous cet emblème, qu'en 1540, les cantons envoyèrent une expédition au secours de Rottweil, leur alliée, en guerre avec Christophe de Landenberg.

Il y a à l'arsenal de Genève un drapeau de 1550 à flammes rouges et jaunes et croix blanche traversante.

Le 13 octobre 1557, le Conseil des Deuxcents de Genève ordonna « Aussi est arrêté, qu'il soit publié que la devise de Genève soit la croix blanche comme les Suisses ».

Ce serait cependant une erreur de croire que, seuls en Europe, les Suisses prirent la croix dans leurs armes. La Savoie, la Danemark et un grand nombre de villes et d'évêchés des bords du Rhin (Fribourg en Brisgau, Spire, Worms, Mayence, Francfort) avaient la croix blanche sur fond rouge. Parmi les trophées de la bataille de Dornach, conservés à l'arsenal de Soleure, se trouve un drapeau de Fribourg en Brisgau rouge à croix blanche. Le rouge et le blanc auraient une origine franque, si l'on croit la tradition.

XVII^e siècle : Malgré les guerres de religion et l'affaiblissement du lien fédéral, la croix ne disparut jamais, même dans les époques les plus troublées. Catholiques et protestants se massacraient sous les plis de l'emblème séculaire témoin de leur ancienne concorde.

Tous les modèles de cette époque portent la croix blanche traversante ; ainsi un drapeau flammé rouge, vert et or (famille de Hallwyl), avec la date de 1611, inscrite en travers de la croix. (Musée de Berne).

Lucerne possède une série intéressante, trophées des catholiques à la première guerre de Vilmergen (1656). Parmi ceux-ci un drapeau vaudois, à croix blanche traversante, attribué par erreur à Cully, bleu et blanc, avec un rameau de vigne et des grappe de raisins (Pl. XIII, fig. 8).

Le danger commun devait rétablir l'entente entre confédérés. Louis XIV, en s'emparant de la Franche-Comté, réveilla le corps helvétique de sa torpeur. Cette province était placée sous le protectorat des cantons. Son annexion à la France consterna le pays. On craignait l'ambition insatiable de Louis XIV. Un plan de défense et une organisation militaire furent adoptés en 1668

sous le nom de « Défensional » et modifiés en 1673, 1674, 1678 et 1702. Des drapeaux de cette époque, nous sont restés. Le musée historique de Berne en possède plusieurs : un neuchâtelois flammé rouge et vert avec croix blanche traversante ; un zuricois flammé rouge et blanc avec croix blanche traversante (Pl. XIII, fig. 9) ; à Schwytz, un drapeau restauré par les religieuses du couvent de St-Pierre avec la croix blanche traversante sur fond rouge et dans l'angle supérieur le Christ en croix. (Expédition de Wyl, 1634).

Le Locle a conservé un drapeau de 1646 ; les flammes ont une particularité : elles sont perpendiculaires au bras transversal de la croix, jaunes et bleues, vertes et rouges.

XVIII^e siècle : La seconde guerre de Vilmergen vit de nouveau la croix blanche dans les deux camps. (1712).

Les Zougois combattirent en 1712 sous leur « drapeau d'argent à la fasce d'azur chargée d'une croix » (Pl. XIII, fig. 10). Les Lucernois eurent dans cette même guerre une croix blanche traversante sur fond bleu avec, dans l'angle supérieur, l'image de leur patron St-Leodegar (Pl. XIII, fig. 11). Il existe même un petit drapeau de Lucerne à croix blanche traversante sur fond rouge.

Vers la deuxième moitié du siècle, Berne réorganisa ses milices. Elles furent divisées en 21 régiments pour l'infanterie. Une ordonnance de 1760 créa des drapeaux flammés rouges et noirs, à croix blanche traversante, avec l'inscription : « Für Gott und Vaterland » (Pl. XIII, fig. 12). Ils assistèrent à l'invasion française de 1798, aux combats désespérés du Grauholz et de Neuenegg. On a retrouvé en 1898, chez un paysan de Könitz, le drapeau du régiment Sternenbergr porté à Neuenegg. (Musée de Berne).

Après la prise de Berne, dix-neuf exemplaires de ce modèle furent envoyés à Paris. Ils ornent actuellement une salle de l'hôtel des Invalides.

Du même type, un drapeau de Soleure 1793, avec l'inscription : « Für Gott und Vaterland » en travers de la croix ; celui de Kybourg (1798-1803) flammé rouge, blanc, bleu et jaune porte au centre de la croix les armes des comtes de Kybourg et l'inscription : « Pro deo et patria, vivat Helvetia ».

Aux musée de Morat : un modèle aux couleurs fribourgeoises, noir et blanc avec le lion de Morat « de gueule » au centre de la croix.

Aux combats de la Schindellegi et du Rotenthurm, en

1798, les Schwytzois avaient la croix blanche traversante sur fond rouge avec l'inscription : « In hoc signo vinces ».

Un drapeau d'Uri, 1740-1798, porté pendant l'invasion française, flammé bleu, blanc, rouge avec croix blanche traversante (propriété de M. Z'graggen à Lucerne).

Les Unterwaldiens, la même année, avaient la croix blanche dans leur drapeau « de gueule à la clef d'argent posée en pal ». (Combat du Drachenried.)

Dans le désarroi général qui suivit la chute de l'ancienne Confédération, les drapeaux flammés devaient disparaître pour un temps. La croix blanche rappelait un passé détesté aux hommes politiques d'alors. Il fallait donner à la grande République des preuves d'attachement et de gratitude, voilà pourquoi le Directoire de la République helvétique une et indivisible promulgua, le 13 février 1799, le décret suivant :

« ART. I. Le ministre de la guerre est chargé de faire transporter, aussi rapidement que possible, dans les chefs-lieux, tous les drapeaux aux armes et couleurs des anciens gouvernements. Le taffetas sera vendu au profit de la nation.

« ART. II. Ils seront remplacés par de nouveaux drapeaux aux couleurs et emblèmes de la République helvétique une et indivisible. Le ministre de la guerre en fournira un modèle au directoire. »

La plupart des cantons, heureusement, refusèrent d'obéir à cet ordre stupéfiant, qui menaçait l'existence de tant de vénérables bannières. De leur côté, les armées françaises, maîtresses du pays, occupées plutôt à dévaliser les caisses publiques au nom de la liberté, trouvèrent que la vieille soie usée et trouée des bannières était une bien maigre prise. Ils n'en mirent en pièces que quelques-unes à Berne et dans les petits cantons. Le Directoire helvétique s'empessa d'adopter un drapeau tricolore, vert, rouge et jaune qui n'eut, du reste, que peu de succès. Il vécut quatre ans.

L'arsenal de Morges en possède un exemplaire assez curieux, flammé aux couleurs helvétiques, avec la croix blanche traversante. Partout déjà la croix reparaisait; on ne détruit pas d'un trait de plume une coutume plusieurs fois séculaire.

XIX^e siècle : En 1803, les bataillons reçurent des drapeaux flammés aux couleurs cantonales, rayonnantes à partir du centre, la croix blanche traversante, brochant sur le tout.

La Diète du 1814 prit l'arrêté suivant :

« Attendu que c'est le signe militaire des anciens Suisses, l'écusson rouge portant une croix blanche composera les armoiries communes de la Confédération Suisse. »

Mais pour l'armée, le règlement de 1817 conserva le brassard fédéral.

Enfin en 1841, une nouvelle ordonnance introduisit la croix alésée : « Les drapeaux seront aux couleurs fédérales, croix blanche sur fond rouge, avec le nom du canton en lettres d'or sur le travers de la croix. »

Le règlement de 1852 complète celui de 1841. Il prescrit : « Le drapeau des bataillons sera de bonne étoffe de soie, à quatre pieds cinq pouces en carré, écarlate, avec croix blanche au milieu, les branches de la croix ont un pied de large et trois pieds de long ». La croix était donc formée de cinq carrés égaux.

La cravate restait aux couleurs cantonales, dernier vestige d'un temps disparu.

Une ordonnance de 1890 rendit les bras de la croix de $\frac{1}{6}$ plus longs que larges. Les étendards de cavalerie furent modifiés dans les mêmes proportions.

Nous venons de parcourir les différentes étapes de l'existence de notre drapeau, dans l'armée nationale : nos couleurs, universellement aimées et respectées, sont d'entre les plus anciennes actuellement en usage dans les armées d'Europe.

(A suivre.)

P. DE VALLIÈRE,
capitaine.
